

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 30 Novembre 2021 à 19h00**

L'an deux mille vingt et un, le Mardi 30 Novembre à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gérard LEVOIR, Maire.

**Présents :** Mesdames Messieurs COCAGNE Terry, COPPIN Peggy, DERIVRY Emmanuel, ENQUEBECQ Sandrine, GENIN Dominique, GILQUIN Sandra, LEVOIR Gérard, *Levoir David ? ok*

**Absent :** M Valentin BAUDOIN

**Procuration :** Mme Armance CRAMET à M Gérard LEVOIR  
Mme Angélique SARDA à Mme Dominique GENIN

**Secrétaire de séance :** Mme Sandrine ENQUEBECQ

---

Lecture du compte rendu de la séance 16 Octobre 2021 approuvé à l'unanimité par les membres présents.

**DELIBERATIONS :**

- 1) M le Maire informe le Conseil Municipal de la vente de la propriété , succession GUEUDET

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de ne pas donner suite à cette vente.

- 2) Création et lancement du site internet communal (proposition d'un prestataire)

KOM Conseil a été retenu , les prestations s'élèvent à 2300.00 € HT.

Ce montant comprend :- La création et le lancement du site internet  
- Prise en main et accompagnement  
- Création de logo commune

Après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve Pour : 9 Contre : 1

- 3) Décision modificative pour dégrèvement des jeunes agriculteurs.

Dépenses de fonctionnement : compte 739117 + 36.00€

Recettes de fonctionnement : compte 7311 + 36.00€

Après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette écriture comptable.

- 4) Eclairage public (proposition du Syndicat d'Electrification de l'Oise )

Afin de remédier aux points noirs dans la commune l'ensemble du dispositif de chaque points lumineux va être réparé.

Après échange avec le syndicat il s'avère que tout le village devra être équipé d'un éclairage LED.

Pour faire suite au devis présenté soit 71500.00€ sans subvention ou 27000.00€ avec subvention.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité.

- 5) Devis bornages et plantations d'arbustes Chemin communal dit d'Oursel Maison et Voie Communale de Ste Eusoye.

Après avoir entendu les propriétaires et agriculteurs riverains de ces voies de circulation n'acceptant pas de plantation sur la voie communale de Ste Eusoye le Conseil Municipal délibérera ultérieurement.

- 6) Proposition d'installer une aire de jeux.

Ayant obtenu une subvention par le Département la date limite arrivant à échéance et n'ayant pas l'emplacement adéquat il a été décidé de reporter le projet.

Pour : 9            Contre : 1

- 7) Montant à définir pour le cadeau des nouveaux habitants 2020-2021

Le Conseil Municipal décide et approuve à l'unanimité le montant de 20.00€ par foyer.

#### QUESTIONS DIVERSES :

Projet de convention de gestion des hydrants de la commune par la Société SEAO.  
Une prestation d'entretien et de contrôle aurait un coût de 735.30€/an et ayant un CPI dans la commune ces contrôles sont réalisés par nos pompiers.

Séance levée à 22h04

Le Maire Gérard LEVOIR